

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluations du BMF

Unité capitalisable 1 : Être capable de mettre en œuvre une séance d'animation en football pour des enfants d'U8 (moins de 8 ans) à U11 (moins de 11 ans), en sécurité			
REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'ÉVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Mise en application des projets d'encadrement dans le cadre de la pratique du football pour des enfants de 7 à 11 ans (Catégories U8 à U11), en sécurité</p> <p>Définition des règles de sécurité dans le respect des normes fédérales et la réglementation en vigueur</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Encadrer en sécurité les collectifs dans le cadre de l'animation en football (école de football) pour des enfants de 7 à 11 ans - Evaluer les attentes des licenciés U8 à U11 - Coordonner son action avec l'action des autres intervenants et acteurs du club et de l'école de football - Mettre en œuvre les progressions pédagogiques en animation - Définir les objectifs des séances pour l'ensemble des catégories du football d'animation - Déterminer les groupes des niveaux et organiser l'animation des séances - Proposer des situations pédagogiques cohérentes 	<p>➤ Unité capitalisable 1-1</p> <p>Le candidat présente une séquence d'animation en sécurité (un procédé issu d'une séance complète) à destination d'un public âgé de moins de 8 ans à moins de 11 ans.</p> <p>L'évaluation se compose de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 15' maximum de passage pédagogique - 15' maximum d'entretien <p>➤ Unité capitalisable 1-2</p> <p>Le candidat devra produire un rapport de stage en lien avec sa mise en situation pédagogique en faisant particulièrement apparaître les objectifs de découverte dans le cadre du football à effectif réduit ainsi que la programmation des contenus propres à la pratique, ainsi que les actions menées dans le cadre de la sensibilisation à l'arbitrage.</p> <p>L'épreuve comporte un entretien oral au cours duquel le candidat doit expliciter le contexte dans lequel le stage a été effectué, comment les règles de vie et de</p>	<p><i>Au cours de l'évaluation présentée ci-contre, le jury évalue le candidat selon différents critères et vérifie notamment s'il :</i></p> <p>➤ Unité capitalisable 1-1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organise et propose une séance (jeu, situation, exercice) cohérente, en adéquation avec les caractéristiques du public concerné, prenant en compte les règles de sécurité - Conduit et animer un procédé (jeu, situation ou exercice) en sécurité en mettant en place un climat d'entraînement favorable aux apprentissages - Propose un contenu adapté montrant la maîtrise du candidat de la pratique du football à effectif réduit - Utilise des interventions pédagogiques adaptée au public

<p>Participer aux actions d'arbitrage et à l'enseignement des lois du jeu auprès des licenciés et de l'encadrement de l'école de football en sécurité :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les outils d'évaluation proposés ; - Accompagner et gérer les publics lors des plateaux organisés par la FFF, en sécurité. - Inscrire son action dans le projet du club ou de la structure - Prendre en compte des éléments du projet éducatif et sportif pour organiser les actions au sein de l'école de football <ul style="list-style-type: none"> • Définir les règles de la vie collective • Veiller à leur application et leur respect - Communiquer les règles de sécurité auprès des pratiquants et de l'encadrement - Intervenir pour prévenir ou régler tout problème lié à la sécurité - Adapter son action en fonction de l'évolution des règles et normes fédérales - Evaluer les risques potentiels liés à la situation d'encadrement - Prévenir les comportements à risque pour la santé morale, physique et psychique des licenciés et de l'encadrement 	<p>sécurité ont-elles été définies ainsi que les problématiques rencontrées et les remédiations apportées.</p> <p>L'évaluation se compose de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 30' maximum de présentation - 30' maximum d'entretien avec le jury 	<p>concerné et au procédé présenté</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évalue son action pédagogique à partir d'un bilan auprès des pratiquants et d'une analyse réflexive personnelle <p>➤ Unité capitalisable 1-2</p> <p>Formalise et présente un rapport de stage complet, conforme et cohérent faisant apparaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les objectifs poursuivis, la programmation et séances proposées ainsi que les règles de vie et de sécurité définis au sein du collectif. - Les actions de sensibilisation à l'arbitrage - Une analyse réflexive sur son activité faisant apparaître les difficultés et solutions proposées, les satisfactions rencontrées et les éventuelles transformations constatées
--	--	--	--

	<ul style="list-style-type: none">- Organiser des actions de formation à l'arbitrage- Intervenir lors de ces actions- Organiser l'arbitrage pour l'ensemble des catégories de l'école de football et participer à son animation- Susciter la vocation à l'arbitrage- Veiller au respect des lois du jeu et des arbitres- Participer aux opérations fédérales en lien avec l'arbitrage- - Diriger des rencontres en respectant les lois du jeu et l'esprit du jeu		
--	--	--	--

Unité capitalisable 2 : Être capable de mettre en œuvre une séance de préformation en football pour des jeunes d'U12 (moins de 12 ans) à U15 (moins de 15 ans), en sécurité

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Mise en application des projets d'encadrement dans le cadre de la pratique du football pour des enfants de 12 à 14 ans (Catégories U12 à U15), en sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Encadrer en sécurité les collectifs dans le cadre de la préformation en football pour des enfants de 12 à 14 ans - Evaluer les attentes des licenciés U12 à U15 - Coordonner son action avec l'action des autres intervenants et acteurs du club et de la préformation - Mettre en œuvre les progressions pédagogiques en préformation - Définir les objectifs des séances pour l'ensemble des catégories du football de préformation - Déterminer les groupes des niveaux et organiser l'animation des séances - Proposer des situations pédagogiques cohérentes - Utiliser les outils d'évaluation proposés ; - Accompagner et gérer les publics lors des matchs organisés par la FFF, en sécurité. 	<p>➤ Unité capitalisable 2-1</p> <p>Le candidat présente une séquence de préformation en sécurité (un procédé issu d'une séance complète) à destination d'un public âgé de moins de 12 ans à moins de 15 ans.</p> <p>L'évaluation se compose de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 15' maximum de passage pédagogique - 15' maximum d'entretien <p>➤ Unité capitalisable 2-2</p> <p>Le candidat devra produire un rapport de stage en lien avec sa mise en situation pédagogique en faisant particulièrement apparaître les objectifs de préformation dans le cadre du football à effectif réduit et à onze ainsi que la programmation des contenus propres à la pratique, ainsi que les actions menées dans le cadre de la sensibilisation à l'arbitrage.</p> <p>L'épreuve comporte un entretien oral au cours duquel le candidat doit expliciter le contexte dans lequel le stage a été effectué, comment les règles de vie et de sécurité ont-elles été définies ainsi que les problématiques rencontrées et les remédiations apportées.</p> <p>L'évaluation se compose de :</p>	<p><i>Au cours de l'évaluation présentée ci-contre, le jury évalue le candidat selon différents critères et vérifie notamment s'il :</i></p> <p>➤ Unité capitalisable 2-1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organise et propose une séance (jeu, situation, exercice) cohérente, en adéquation avec les caractéristiques du public concerné, prenant en compte les règles de sécurité - Conduit et anime un procédé (jeu, situation ou exercice) en sécurité en mettant en place un climat d'entraînement favorable aux apprentissages - Propose un contenu adapté montrant la maîtrise du candidat de la pratique du football à effectif réduit et à onze en jeune - Utilise des interventions pédagogiques adaptée au public concerné et au procédé présenté - Évalue son action pédagogique à partir d'un bilan auprès des pratiquants et d'une analyse réflexive personnelle

	<p>préformation et participer à son animation</p> <ul style="list-style-type: none">- Susciter la vocation à l'arbitrage- Veiller au respect des lois du jeu et des arbitres- Participer aux opérations fédérales en lien avec l'arbitrage- Diriger des rencontres en respectant les lois du jeu et l'esprit du jeu		
--	--	--	--

Unité capitalisable 3 : Être capable de mettre en œuvre une séance d'entraînement en football pour des jeunes de U16 (moins de 16 ans) aux seniors (+18 ans), en sécurité

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Mise en application des projets d'encadrement dans le cadre de la pratique du football pour des enfants de 15 ans à seniors (Catégories U18 à Seniors), en sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Encadrer en sécurité les collectifs dans le cadre de l'entraînement en football pour des enfants des adolescents et des adultes - Evaluer les attentes des licenciés U16 à Seniors - Coordonner son action avec l'action des autres intervenants et acteurs du club dans ces différentes catégories - Mettre en œuvre les progressions pédagogiques d'entraînement - Définir les objectifs des séances pour l'ensemble des catégories du concernées - Déterminer les groupes des niveaux et organiser l'animation des séances - Proposer des situations pédagogiques cohérentes - Utiliser les outils d'évaluation proposés ; - Accompagner et gérer les publics lors des matchs organisés par la FFF, en sécurité. 	<p>➤ Unité capitalisable 3-1 Le candidat présente une séquence d'entraînement en sécurité (un procédé issu d'une séance complète) à destination d'un public âgé de 15 ans à seniors.</p> <p>L'évaluation se compose de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 15' maximum de passage pédagogique - 15' maximum d'entretien <p>➤ Unité capitalisable 3-2 Le candidat devra produire un rapport de stage en lien avec sa mise en situation pédagogique en faisant particulièrement apparaître les objectifs d'entraînement dans le cadre du football à onze jeunes et adultes ainsi que la programmation des contenus propres à la pratique, ainsi que les actions menées dans le cadre de la sensibilisation à l'arbitrage.</p> <p>L'épreuve comporte un entretien oral au cours duquel le candidat doit expliciter le contexte dans lequel le stage a été effectué, comment les règles de vie et de sécurité ont-elles été définies ainsi que les problématiques rencontrées et les remédiations apportées.</p> <p>L'évaluation se compose de :</p>	<p><i>Au cours de l'évaluation présentée ci-contre, le jury évalue le candidat selon différents critères et vérifie notamment s'il :</i></p> <p>➤ Unité capitalisable 3-1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organise et propose une séance (jeu, situation, exercice) cohérente, en adéquation avec les caractéristiques du public concerné, prenant en compte les règles de sécurité - Conduit et animer un procédé (jeu, situation ou exercice) en sécurité en mettant en place un climat d'entraînement favorable aux apprentissages - Propose un contenu adapté montrant la maîtrise du candidat de la pratique du football à onze en jeunes ou adultes - Utilise des interventions pédagogiques adaptée au public concerné et au procédé présenté - Évalue son action pédagogique à partir d'un bilan auprès des pratiquants et d'une analyse réflexive personnelle

	<ul style="list-style-type: none">- Organiser l'arbitrage pour l'ensemble des catégories de la préformation et participer à son animation- Susciter la vocation à l'arbitrage- Veiller au respect des lois du jeu et des arbitres- Participer aux opérations fédérales en lien avec l'arbitrage- - Diriger des rencontres en respectant les lois du jeu et l'esprit du jeu		
--	--	--	--

Unité capitalisable 4 : Être capable de contribuer au projet associatif d'un club ou d'une structure de football, en sécurité

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Gestion des différentes actions en lien avec le projet du club ou de la structure	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à la mise en œuvre du projet associatif, éducatif et sportif du club - Participer au projet du club ou de la structure et à la gestion de l'activité - Identifier les rôles, statuts et fonctions de chacun - Assurer la coordination des intervenants du club ou de la structure - Identifier les différentes structures partenaires et leurs responsabilités - Mobiliser les connaissances réglementaires administratives et juridiques encadrant la pratique de l'activité football - S'intégrer à une équipe de travail - Participer à des réunions internes et externes - Contribuer à la programmation des activités - Gérer le matériel et l'utilisation des équipements - Articuler son activité à la vie de son club ou de sa structure. - Présenter le bilan de ses activités 	<p>➤ Unité capitalisable 4</p> <p>Le candidat devra produire un rapport de stage en lien avec une action de développement d'ordre sportif, éducatif et/ou associatif, action qu'il aura préparée (à partir d'un diagnostic), conduite et évaluée dans le cadre du projet du club ou de la structure d'accueil.</p> <p>L'épreuve comporte un entretien oral au cours duquel le candidat doit expliciter le contexte dans lequel l'action a été menée, les problématiques rencontrées et les remédiations apportées.</p> <p>L'évaluation se compose de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 20' maximum de présentation - 20' maximum d'entretien avec le jury 	<p><i>Au cours de l'évaluation présentée ci-contre, le jury évalue le candidat selon différents critères et vérifie notamment s'il :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Présente un dossier complet. - Remplit avec soin son dossier. - Fait apparaître les difficultés et/ou satisfactions rencontrées. - Présente succinctement et clairement le club ou la structure. - Développe une communication fluide et agréable. - Répond avec pertinence aux questions qui lui sont posées. - Prend en compte le point de vue du jury. - Fait apparaître les solutions utilisées pour remédier aux difficultés rencontrées. - Porte un regard critique sur son projet et propose d'éventuelles modifications pour optimiser ses objectifs.